

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M20- 0002116

88858

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4543

Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : 150+ 221 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Ahmed LIYIRI
Médecine Générale
Avenue EL Joulane B Imm.33
Appt. 3 Salmia Casablanca

Date de consultation :

03 SEPT 2021

Nom et prénom du malade :

KHAOUA BOUTEFLA Age: 61

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le 06.09.21

Le : 03 SEPT 2021

Signature de l'adhérent(e) :

Berchek

Docteur Ahmed LIYIRI
Médecine Générale
Avenue EL Joulane B Imm.33
Appt. 3 Salmia Casablanca

Docteur Ahmed LIYIRI

**MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE
DIABETOLOGIE
Ex. MEDECIN CHEF
DU CENTRE SANTÉ SALMIA
TEL : 05 22 55 10 69**



الدكتور أحمد لييري

الطب العام
الفحص بالصدى
علاج داء السكري
رئيس المركز الصحي السالمية سابقا
الهاتف: 05 22 55 10 69

الهاتف : 0522551069

Casablanca, le

3 SEPT 2021

$$539,00 \times 3 = 1737,00$$

④ Toufao : 03 boîtes de 036

ABVI heo is

$$126,80 \times 2 = 253,60$$

• Ab 80 °C

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebââ Casablanca
TOUJEO 300 UI, sol inj
solo b3 st
P.P.V : 579,00 DH

5 118001 082223

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
TOUJEPO 300 UI. sol Inj.
solo b3 st 579,00 DH

P.P.V. : 5.1

52.80 + 300
④ early 20

LOT:324 PER:FEV 2023 PPV:126 DH 80 séc

LOT: 317
PER: JAN 2023
PFV: 125 DH 80

39,40

9,70 Fuadice 2%

$$52,40 \times 2 = 104,80$$

刀91年9月

2011

شارع الجولان ٦ - الدار البيضاء ٦ - ١١٨٠٦٦ ٠١١٤٦٠
Bd. Al Joulane B immeuble 33 Appt 3 Salmia Prefecture des Arrondissements Ben M'Sik - Casablanca

Docteur Ahmed LIYIRI
Médecine Générale
Avenue El Youlane B Imm.33
Appt.3 Salmia Casablanca

LOT 201157
EXP 04/2023
PPV 52.80DH

SMECTA 3G
SACHETS B30
P.P.V : 52DH40
LOT : 0MA510
PER : 03/2021

LOT 201590
EXP 06/2023
PPV 30.00DH

شارع الجولان «Silk Gasse»